

Paris, le 19 décembre 2008

Ligne à grande vitesse Bretagne - Pays de la Loire **RFF lance l'appel à candidatures**

Réseau Ferré de France a lancé le 19 décembre 2008 l'appel à candidatures pour la réalisation et l'exploitation sous forme de contrat de partenariat de la ligne à grande vitesse Bretagne – Pays de la Loire (BPL).

Le projet, de 182 km de ligne nouvelle entre Connerré (à l'est du Mans), Sablé-sur-Sarthe et Rennes, a pour objectif d'améliorer de manière significative la desserte de la Bretagne et des Pays de la Loire. Ce projet apportera un gain de 37 minutes entre Paris et Rennes, et au-delà avec l'ensemble de la Bretagne occidentale jusqu'à Saint-Malo, Rennes et Quimper, contribuant ainsi à l'objectif de mettre à terme Brest et Quimper à trois heures de Paris. Concernant les Pays de la Loire, le gain sera de 22 minutes entre Paris et Laval et de 8 minutes entre Paris et Angers ou Nantes, et au-delà vers le littoral de la Loire-Atlantique et vers la Vendée (l'électrification de la liaison Nantes – La-Roche-sur-Yon – Les Sables d'Olonne ayant été mise en service le 14 décembre 2008).

Déclaré d'utilité publique par décret du 26 octobre 2007, il fait partie des lignes nouvelles à réaliser en application du projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

La ligne à grande vitesse Bretagne – Pays de la Loire figure parmi les grands projets soutenus par l'Etat dans le cadre du Plan de relance de l'économie annoncé par le Président de la République le 4 décembre 2008.

Les Régions Bretagne et Pays de la Loire, en qualité de chef de file de l'ensemble des collectivités partenaires du projet, ont marqué leur fort attachement à la réalisation de la ligne en s'engageant dès l'été 2008 aux côtés de l'Etat et de Réseau Ferré de France par le protocole d'intention signé le 29 juillet actant les principes de financement global du projet.

RFF est entièrement mobilisé pour la conduite de plusieurs grands projets en partenariat public-privé :

- Depuis le 2 décembre, RFF analyse les offres finales remises par les 4 groupements candidats au contrat de partenariat pour la réalisation du GSM-R.

CONTACTS PRESSE :

Jean-Marie GUILLEMOT
Tél. 01 53 94 30 14
jean-marie.guillemot@rff.fr
www.rff.fr

- RFF prépare activement, à la suite de l'examen des offres initiales reçues pour la mise en concession de la LGV Sud Europe Atlantique, la phase de négociations en vue de la désignation du futur concessionnaire.
- Enfin, RFF se prépare à recevoir les candidatures pour la réalisation en contrat de partenariat de la ligne nouvelle pour le contournement de Nîmes et Montpellier.

Le ferroviaire apportant toute sa contribution à la mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale, Réseau Ferré de France confirme sa volonté de développer rapidement le réseau ferroviaire à grande vitesse, notamment en partenariat public-privé et en cohérence avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement. RFF poursuit également avec vigueur la rénovation du réseau classique, conformément au contrat de performance signé le 3 novembre 2008 avec l'Etat.